

**OBJET    ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
          ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES  
          PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET 2016**

---

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 (conventions types jointes en annexes).

Pour cette Séance, il est proposé d'affecter 12 523 463 € provenant d'autorisation de crédits budgétaires anticipés en fonctionnement avant le vote du Budget Primitif 2016.

Cette répartition permettra aux associations de fonctionner en attendant le vote du Budget Primitif 2016.

Pour l'exercice 2016, une convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en Annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette Séance du Conseil Municipal ; pour les associations en Annexe 2, une Convention-type 1 vous est proposée ; pour les Etablissements Publics et la SARL, en Annexes 3 et 4, une Convention-type 2 vous est proposée.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront imputés sur les lignes : 657361-20, 657362-520, 657362-523, 65738-30, 6574-025, 114, 311, 312, 313, 314, 321, 324, 33, 40, 421, 423, 520, 521, 522, 523, 524, 61, 63, 64, 70, 90.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution des subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en Annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en Annexes 1, 2, 3 et 4.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-1-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

**OBJET    ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
          ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES  
          PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET 2016**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/6-11 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur CHOPINET Gérard, 1er Adjoint de Quartier, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Solidarités, Aménagement/ Développement Durable, Projet Educatif Global, Culture/ Jeunesse/ Sport et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en Annexe 1.

**ARTICLE 2**

La Convention-type 1 à passer avec :

- 21°6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901),

## Délibération n° 15/6-11

- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES HORTENSIAS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNION ECHECS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901)
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM) (Association loi 1901),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- CRECHE LES PERLES A PINPINS (Association loi 1901),
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ) (Association loi 1901),

## Délibération n°15/6-11

- FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ) (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901),
- INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION NUTRITIONNELLE (IREN) (Association loi 1901),
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901),
- LA LANterne MAGIQUE (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- LES ELECTROPICALES (Association loi 1901),
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ENFANCE (SDE) (Association loi 1901),
- VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS) (Association loi 1901).

Et la Convention-type 2 à passer avec :

- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Etablissement Public),
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Etablissement Public),
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (SARL).

**Délibération n°15/6-11**

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

**ARTICLE 4**

Autorise le Maire à verser les subventions, conformément aux Annexes 1, 2, 3 et 4.

**ARTICLE 5**

Les dépenses correspondantes seront imputées sous le Chapitre 65 et les Articles-fonctions 657361-20, 657362-520, 657362-523, 65738-30, 6574-025, 114, 311, 312, 313, 314, 321, 324, 33, 40, 421, 423, 520, 521, 522, 523, 524, 61, 63, 64, 70, 90.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-2-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	1 791 667	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	1 110 000	Personnel mis à disposition
<b>TOTAL C.C.A.S.</b>				<b>2 901 667</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-3-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	21° (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	100 000	Programmation du Festival Kaloo Bang
6574	33	21° (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	118 000	Développement des activités
6574	311	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE (AROC)	Association loi 1901	3 000	Spectacles de danses traditionnelles chinoises
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	7 500	Cirque et corps en mouvement sur l'espace public
6574	313	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	89 700	Programme d'activités à la Fabrik
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	4 000	Création de costumes /spectacle de fin d'année
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	64 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	2 000	Ateliers culturels
6574	311	ASSOCIATION LES VOIX OCEAN INDIEN (VOI)	Association loi 1901	20 000	Scène découverte des artistes de la zone
6574	324	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	2 000	Atelier d'écriture jeune public en lien avec la thématique "Ville d'Art et d'Histoire"

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-4-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CENTENAIRES COMMEMORATIFS	Association loi 1901	1 750	Commémorations dionysiennes de la Grande Guerre
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	SARL	135 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
65738	30	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (THEATRE VLADIMIR CANTER)	Etablissement public	18 000	Programmation artistique Théâtre Vladimir Canter
6574	314	CIAO REUNION OU CIAO, L'ASSOCIATION DES ITALIENS A LA REUNION ET DES REUNIONNAIS ITALOPHILES	Association loi 1901	4 000	Festival du film d'époque italien
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	Rendez-vous au 48 !
6574	311	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	17 000	Programme d'activités culturelles
6574	311	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	8 000	Percussions Sinorun
6574	314	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	8 000	Festival du cinéma chinois de la Réunion
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	4 000	Orchestre à l'école
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	17 500	Festival de cinéma jeune public

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15811-4-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	16 000	Prix littéraire du Roman Métis et prix du Roman Métis des lycéens
6574	312	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	6 000	Programmation artistique annuel
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	65 000	Festival des musiques électroniques
6574	33	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	4 500	Valorisation du patrimoine : Visites guidées journées du Patrimoine
6574	311	OTE PIRATES	Association loi 1901	6 000	Promotion et enregistrement de la nouvelle création du groupe Oté Pirates
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	2 000	Animation littéraire démay lo kèr
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	3 750	Marmit'Zistoir
6574	312	ZARGANO LA CULTURE AUX ENFANTS	Association loi 1901	9 600	Actions d'éducation à l'image et au cinéma
<b>TOTAL CULTUREL</b>				<b>740 300</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-4-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	90	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	66 667	Animations du centre-ville
<b>TOTAL ECONOMIQUE</b>				<b>66 667</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-5-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	1 000	Journée de découvertes sportives
6574	025	ANIMA ZOT	Association loi 1901	500	Animations de quartier et actions
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	500	Atelier multimédia
6574	025	ASSOCIATION BONNE ENTENTE " DE MONTGAILLARD"	Association loi 1901	500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	1 500	Action Cybercase
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	830	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	500	Animation socioculturelle
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	830	Atelier Interculturel d'Echanges de Savoir
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	400	Programme d'actions

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	730	Fé bougé Brûlé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	Association loi 1901	2 170	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	1 170	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER UN MAIN LAVE L'AUTRE	Association loi 1901	500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES ANCIENS DU CHAUDRON (AAC)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES GOYAVES	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES COMORIENS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DES RETRAITES INTERIALE DE LA REUNION (ARIR)	Association loi 1901	400	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE (ADM)	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DYNAMIK HYACINTHE	Association loi 1901	670	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT DENIS - LE LAVOIR	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	670	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DE MONTGAILLARD	Association loi 1901	500	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 170	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	670	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE MERENCIENNE	Association loi 1901	500	Programmes d'actions Animations de quartier

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 4 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION LAKROI	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION LES PETITES MAINS	Association loi 1901	400	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	4 330	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	1 670	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	3 000	Initiation et découverte de la boxe
6574	025	ASSOCIATION MAISON QUARTIER DE BASSIN COUDERC	Association loi 1901	670	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHAMP FLEURI	Association loi 1901	500	Dynamisation du quartier
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 5 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	400	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE LA GRANDE CHALOUPPE (ASC GRANDE CHALOUPPE)	Association loi 1901	670	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	700	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	400	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	830	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	430	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 830	Fonctionnement (Education Populaire)
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	400	BCD de proximité

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 6 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	400	Programme d'actions
6574	025	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	5 530	Fonctionnement et actions
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	830	Programme d'actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	36 670	Fonctionnement
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	6 670	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	30 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES (CEMEA)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	025	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	670	Fonctionnement
6574	025	COSMIC GIRL	Association loi 1901	400	Evénement Troc Addict

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 7 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	1 170	Fonctionnement et actions
6574	025	ENTENTE REUNIONNAISE ORNITHOLOGIQUE	Association loi 1901	400	Championnat Régional Ornithologique
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	670	Promotion de la vie associative
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	6 670	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	235 000	Fonctionnement
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	400	Sortie familiale
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FLEURIGYM	Association loi 1901	400	Fonctionnement et actions
6574	025	FOYER SOCIO CULTUREL DU MOUFIA (FSCM)	Association loi 1901	1 830	Programme d'actions
6574	025	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	830	Programme d'actions

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 8 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	3 330	Programme d'actions
6574	025	JEUNESSE QUARTIER	Association loi 1901	830	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	3 330	Fonctionnement (éducation populaire)
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	670	Programme d'activités
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	570	Fonctionnement (Education populaire)
6574	025	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	11 670	Fonctionnement (Education Populaire)
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	500	Pratique du football - Rencontres
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	300	Soutien aux bénévoles dans l'accueil des enfants en attente de parler

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 9 / 9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	600	Arbre de Noël
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	420	Fonctionnement
6574	025	REUNION OCEAN INDIEN SOLIDARITE (ROIS)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	23 330	Fonctionnement et actions (Education Populaire)
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	6 610	Cyber Bas de la Rivière
6574	025	VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	WEST INDIAN OCEAN GREEN SKILLS NETWORK - RESEAU DE COMPETENCES " DEVELOPPEMENT DURABLE " DANS L'OCEAN INDIEN OCCIDENTAL	Association loi 1901	670	Organisation d'un atelier de développement durable interuniversitaire
<b>TOTAL EDUCATION POPULAIRE</b>				<b>466 410</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-6-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	521	AMBIANCE VETERANS MONTGAILLARD	Association loi 1901	200	Journée récréative pour handicapés
6574	523	ASSOCIATION DES DIALYSES ET GREFFES DE LA REUNION	Association loi 1901	200	Projets Loisirs et actions de prévention
6574	520	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REUNION (ASR)	Association loi 1901	133	Programme d'actions
6574	524	ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA REUNION (AVGPNR)	Association loi 1901	300	Entraide - Mémoire - Solidarité et citoyenneté
6574	523	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	333	Journée Départementale
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	500	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	267	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	521	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	667	Fonctionnement
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	500	Programme d'animations (social)
6574	523	ASSOCIATION SECOURS OPERATIONNEL URBAIN - BOUTIQUE D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRE (SOUBIC)	Association loi 1901	2 333	Epicerie Sociale

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-7-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	1 000	Aide alimentaire
6574	523	ASSOCIATION SOS SOLITUDE	Association loi 1901	267	Bien Etre et Prévention
6574	521	ASSOCIATION SPECIAL OLYMPICS REUNION	Association loi 1901	733	Programme d'activités
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Programme d'activités
6574	523	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	400	Tournoi de Noël
6574	523	EVENT'S FOLIES	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	521	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	333	Programme d'activités
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	1 267	Sensibilisation des primaires sur les conduites addictives
6574	523	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	500	Programme d'activités
6574	521	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	833	Journée du Handicap

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-7-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	M.S.P. DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités en faveur des malades
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	267	Journée Mondiale du Refus de la Misère
6574	520	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	333	Prévention des habitants de Saint-Denis
6574	523	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	333	Programme d'activités autour du Bus Santé sur les territoires
6574	523	SAOME (SANTE ADDICTIONS OUTRE-MER)	Association loi 1901	1 267	Sensibilisation dans les écoles
6574	523	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	600	Fonctionnement Cyberbase
<b>TOTAL HANDICAP / INTEGRATION</b>				<b>17 566</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-7-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	800	Insertion par le Sport
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	6 667	Cofinancement emplois aidés
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	10 333	Fonctionnement de la mission accueil-information-accompagnement des chômeurs
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	41 100	ACI Aménagement de la Bibliothèque de l'Ecole Centrale (Centre-Ville)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	108 249	L'enfant au centre du projet d'éducation - Transfert des Contrats Aidés (TCA Ecole)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	204 768	Ville éco citoyenne - Transfert des Contrats Aidés (TCA Environnement)
6574	523	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	2 000	Prise en charge résiduel salaires CAE-CUI
6574	523	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	5 233	Co-financement emplois aidés
6574	523	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	833	Prise en charge résiduel salaires CAE-CUI
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	4 000	Résiduel Contrats Aidés
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	6 542	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	20 000	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	2 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	3 920	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	23 333	Actions d'adaptations professionnelles Formation CAP Petite Enfance
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	31 445	La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	91 667	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	117 920	ACI Sécurisation et Aménagement Pôle Intégration (Bas de La Rivière)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	164 367	Portage Contrats aidés Environnement (71 CUI)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	214 165	Réalisation de 8 Adaptations Professionnelles
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	240 158	Réalisation de 8 Ateliers Chantiers d'insertion (ACI)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	19 000	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	19 000	Restauration du site du PK9 à St-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	24 768	ACI Ressourcerie - Valorisation pour le Réemploi
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	1 667	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	3 333	"Allon bougé"
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	667	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	1 450	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
657362	523	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	31 600	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 667	Emploi (Résiduel salaire)
6574	523	CLUB CHATIGAN	Association loi 1901	2 667	Cofinancement Emplois Aidés

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 4 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 333	Résiduel salaire
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	19 600	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	6 667	Cofinancement 2 postes CAE
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	178 333	Fonctionnement
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	290 251	Cofinancement emplois aidés
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	144 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	8 333	Cofinancement emplois aidés
6574	523	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	667	Insertion par le Sport
6574	523	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	4 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	4 333	Prise en charge du résiduel pour 4 personnes en contrats aidés

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 5 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	6 667	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	9 400	Initiative pour l'Emploi des Jeunes
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	16 667	Accompagnement Emplois Avenir
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	50 000	Plate-forme insertion PRU Les Camélias
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	103 333	Fonctionnement
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	20 000	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	23 333	Cofinancement emplois aidés
6574	523	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	21 560	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	667	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	1 333	Cofinancement CAE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 6 / 6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	2 627	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	1 667	Cofinancement Emploi sport CNDS
6574	523	TI GOLF ASSOCIATION	Association loi 1901	667	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	2 733	Cofinancement de 2 emplois aidés
<b>TOTAL INSERTION</b>				<b>2 324 490</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-8-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	70	ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS	Association loi 1901	23 333	Auto-réhabilitation de logements
6574	70	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	22 667	Amélioration légère de l'habitat remédiable en chantier d'insertion
<b>TOTAL LOGEMENT SOCIAL</b>				<b>46 000</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-9-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION "LE JARDIN DE POUCELINA"	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION "POUCELINA II" CENTRE MULTI ACCUEIL	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	24 000	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES ALAMANDAS	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	7 447	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	46 333	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES POINSETTIAS	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	9 954	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION PAZAPAS	Association loi 1901	1 425	Accueil jeunes enfants

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-10-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	13 440	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	18 000	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
6574	64	COLOMBINE	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	33 600	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	16 969	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	37 331	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	LES JONQUILLES	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	LES PETITES LUCIOLES 1	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	LES PETITES LUCIOLES 2	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-10-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	LES P'TITS MOUNES	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	MICRO-LINE 1	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
6574	64	MICRO-LINE 2	Association loi 1901	1 425	Fonctionnement
<b>TOTAL PETITE ENFANCE</b>				<b>227 024</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-10-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	3 333	Karouselaz
6574	520	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	1 667	Baz'Art
6574	520	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	1 667	Ateliers de pratique artistique
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	3 000	Economie solidaire pour notre savoir-faire
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	3 333	Résiduel Adultes-Relais
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	6 050	Lutte contre l'érosion scolaire
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	3 808	Résiduel Adultes-Relais sur Vauban/Camélias
6574	520	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	3 333	Animation proximité
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	9 000	Renforcement du lien social par la dynamique associative sur Sainte-Clotilde
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	7 833	Accompagnement social local et interculturel sur le quartier du Bas de La Rivière

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-11-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	3 333	Redynamisation de la vie du quartier, mise en oeuvre des conseils citoyens
6574	520	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	1 167	Activité Escrime pendant les vacances
6574	520	COLLEGE LES DEUX CANONS	Etablissement public	2 500	Résiduel Adultes-Relais
6574	520	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	667	Echange, animation interculturelles
6574	520	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	2 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION NUTRITIONNELLE (IREN)	Association loi 1901	13 000	Education nutritionnelle/Action de Santé et de Mieux Etre
6574	520	LA PUCE A L'OREILLE	Association loi 1901	6 000	Animation citoyenne ZAC Bois Rouge
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	667	Les jeunes et l'alcool
6574	520	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES (LEM)	Association loi 1901	3 667	Sciences en Fête
6574	520	ONE ASSOCIATION	Association loi 1901	3 333	Les jeunes journalistes de Domenjod : apprentissage des métiers de l'audiovisuel et des médias

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-11-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	1 200	Atelier permanent pour l'encadrement socio-éducatif au Bas de la Rivière
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	6 667	Education à l'environnement et amélioration du cadre de vie (Source, Bellepierre)
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	8 000	Participation des habitants à l'amélioration du cadre de vie et à l'aménagement du quartier (Chaudron)
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	6 667	Animation globale du territoire en faveur de la population par la redynamisation du tissu associatif local au Moufia
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	6 667	Participation des habitants à la valorisation et l'appropriation des espaces de vie aux Tulipiers Moufia
<b>TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE</b>				<b>108 559</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-11-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	500	Ecole de victimologie
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	1 467	Intervention auprès de la population
6574	522	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	1 000	Groupe de paroles auprès des femmes victimes de violences
6574	522	ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974 (ANPAA 974)	Association loi 1901	2 667	Larg pa, tienbo
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (ARPS)	Association loi 1901	108	Prévention de proximité lors du marché nocturne de Saint-Denis
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (ARPS)	Association loi 1901	153	Accueil du public dionysien et soutien à l'action
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (ARPS)	Association loi 1901	1 667	Relais de prévention
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES (ARAJUFA)	Association loi 1901	3 667	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-12-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	4 000	Prévention par les actions de proximité (Chaudron et Camélias)
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	2 500	Lutte contre l'oisiveté par des actions citoyennes
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	4 000	Prévention de la délinquance par l'échange et la mobilité
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	296 670	Les Espaces CAPE
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	253 887	Atelier permanent pour la prévention et l'insertion
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	121 646	Prévention en milieu scolaire
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	200 000	Fonctionnement (Prévention)
6574	522	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	500	Programmation d'activités dans les prisons (Domenjod et le Port)
6574	522	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	500	Accompagnement des familles - espace d'accueil pour les visites au parloir du Centre Pénitencier de Domenjod
6574	114	RESEAU VIF : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES A LA REUNION DANS LE CADRE D'UN PARCOURS INTEGRE	Association loi 1901	1 500	Prise en charge globale des violences intrafamiliales dans le cadre d'un parcours intégré
<b>TOTAL PREVENTION</b>				<b>896 432</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-12-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	8 333	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	4 000	ACM Enfants Handicapés et valides Janvier
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	2 000	ACM Enfants Handicapés et valides Juillet Août
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	8 667	Accueil Collectifs des Mineurs
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	3 333	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	700	SOS invasion
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	3 333	Projets Loisirs
6574	421	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	1 600	Garderie
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	2 000	Vacances pour adolescents

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	6 000	Séjours Familles
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	3 458	Accueil des jeunes en classe de découverte
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	6 718	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 000	Vacances Toussaint
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	500	Vacances Juillet et Août
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	17 333	Ateliers Echecs Pause Méridienne
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	13 333	Plan échecs
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	22 667	Fonctionnement (PEG)
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	2 333	Tournois Echecs Ecoles
6574	64	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	24 612	Garderies

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	55 000	Accueil de loisirs Vacance Scolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	49 502	Mercredi Jeunesse
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	8 667	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	10 000	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	2 333	Vives les vacances
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	7 005	Mercredi Jeunesse élémentaire CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	43 750	ACM primaire CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	37 500	ACM maternelle CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	11 675	Mercredi Jeunesse maternelle CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	18 049	Accueil périscolaire

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 4 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	1 500	Vacances Ados
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	6 250	Classe de neige
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	8 333	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	12 500	Accueil Collectif Mineurs
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	5 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	5 000	Camp d'adolescents
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	49 980	ACM Ados Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	40 426	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	9 000	Classes Extérieures
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	21 533	Fonctionnement du Centre

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 5 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	20 000	ACM Ados Août
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	26 240	ACM Primaire Janvier
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	15 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	2 167	Accueil Collectif Mineurs - Août
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	8 386	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 000	Garderie Piton Bois de Néfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	9 000	Camps d'ados, voyage d'échange
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	5 667	Halte-garderie (Ecole primaire Alain Lorraine)
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	5 192	Garderie Case des Bancouliers
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	8 000	Accueil Collectif Mineurs Primaire

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 6 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	5 000	ACM Camps Ados Séjours Vacances
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	15 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	3 000	Mercredi Jeunesse Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	4 000	Mercredi Loisirs
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	8 750	Accueil des enfants de 3 à 5 ans
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	6 500	Accueils Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Brûlé
6574	64	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	3 767	Garderie Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	8 750	Vacances scolaires
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	100 000	Fonctionnement (PEG)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 7 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	58 194	ACM ados CEJ
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	72 140	CAP J (PEG)
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	8 333	Aide en Fonctionnement -Transports pour les rencontres USEP
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	10 000	Vacances constellation
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	9 500	Camping jeunes CEJ
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	8 449	Poste Gestionnaire
6574	64	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	10 417	Garderie Ecoles Saint-Bernard / Affouches
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	3 544	Mercredis Loisirs CEJ (Volet Jeunesse)
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	3 000	Petites vacances (Mars, Mai, Octobre)
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	17 371	Fonctionnement (PEG)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 8 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	31 000	Accompagnement dans le plan de redressement
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	60 000	L'enfant au cœur du système éducatif (3ans/6ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	56 000	L'enfant au cœur du système éducatif (+6ans/17ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	10 000	Accueil Collectif Mineurs Ados
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	14 286	Poste de gestionnaire
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	16 304	Garderies Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	12 601	Mercredi Jeunesse Primaire CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	11 667	Fonctionnement (PEG)
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	56 765	ACM Ados CEJ
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	26 049	Garderies Maternelles CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	17 355	Mercredi Jeunesse Maternel CEJ

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 9 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	22 383	Fonctionnement
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	16 000	Projections Scolaires
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	3 750	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	18 000	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	64	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	16 660	Garderie Philibert Commerson
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	10 500	Mercredis Jeunesse
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	10 600	Vacances
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	3 333	Salon Régional de l'Education
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	41 750	ACM Maternel, Primaire, Ados à Saint-François
6574	421	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	1 000	Bons Plans Vacances Ateliers de janvier et août

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 10 / 10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	423	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	7 500	Vacances Adolescents - Janvier
6574	421	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	2 000	Vacances Adolescents - Août
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	562 500	ACM maternelle et primaire CEJ
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	175 000	Mercredi jeunesse maternelle et primaire CEJ
6574	64	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	275 000	Garderie maternelle et primaire CEJ
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	4 375	Vacances le goût des sciences
<b>TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)</b>				<b>2 481 668</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-13-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	20	INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION NUTRITIONNELLE (IREN)	Association loi 1901	11 083	Education nutritionnelle à l'école
<b>TOTAL RESTAURATION SCOLAIRE</b>				<b>11 083</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-14-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	130 333	Plan Anglais
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	233 333	Fonctionnement
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	949 667	Emploi
<b>TOTAL SCOLAIRE</b>				<b>1 313 333</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-15-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	1 350	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	1 538	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	1 067	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GAIETE DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 588	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	1 333	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	945	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	840	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	1 013	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES JACARANDAS	Association loi 1901	921	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	1 051	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-16-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	1 300	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	977	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	917	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	865	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	1 116	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 273	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	1 537	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	1 067	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-16-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 107	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	1 252	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	833	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	1 169	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	1 070	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	913	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	1 129	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	1 419	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	841	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	1 377	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-16-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 4 / 4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	1 369	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	1 180	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	990	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	2 167	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
<b>TOTAL SENIORS</b>				<b>40 514</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-16-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 1 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	12 500	Fonctionnement
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	12 500	Fonctionnement sections Basket-Ball
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement section Tennis de table
6574	40	AIKIDO CLUB DIONYSIEN (ACD)	Association loi 1901	300	Fonctionnement
6574	40	AMBIANCE VETERANS MONTGAILLARD	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION BOULISTE CLUB LABOURDONNAIS (BCL)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 2 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	7 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement (Féminin D1)
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	12 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI (ABCF)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 3 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	700	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	105 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	35 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement section basket
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement Section Tennis
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 4 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	5 500	Fonctionnement de l'Ecole du sport de Bicross
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	1 000	Organisation de courses locales
6574	40	DIONY-BULLES	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	ESCRIME DE JOINVILLE	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement section karaté
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement section badminton
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement section judo

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 5 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	15 000	Fonctionnement
6574	40	HANDBALL CLUB BOIS DE NEFLES SAINT-DENIS (HCBDNSD)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	7 500	Fonctionnement
6574	40	HOCKEY CLUB DE BOURBON	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	INSERTION TEAM CLUB DU BRULE	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	12 500	Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 6 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement
6574	40	KIM DAO	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	LIGUE REUNIONNAISE D'ATHLETISME	Association loi 1901	20 000	Meeting international de la ville de Saint-Denis
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	6 500	Fonctionnement
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	500	Coupe du nageur complet
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 500	Meeting de qualification pour les championnats de France
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 000	Championnat de La Réunion
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 500	Handisport Natation

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 7 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	122 000	Fonctionnement
6574	40	PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement
6574	40	PRIMAT CLUB LES PHOENIX	Association loi 1901	2 500	Pratiquer le handball en compétition et en loisirs
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	5 000	Athlétisme - Fonctionnement
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	22 500	Fonctionnement
6574	40	SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	105 000	Fonctionnement
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement club D3

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 23/11/2015

PAGE 8 / 8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	TRIATHLON CLUB DIONYSIEN (TCD)	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	7 500	Fonctionnement
6574	40	UNSS COLLEGES DISTRICT NORD	Association loi 1901	3 250	Prise en charge déplacement terrestre des Dionysiens dans le cadre des rencontres sportives UNSS
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement
<b>TOTAL SPORTS</b>				<b>881 750</b>	

<b>TOTAL ATTRIBUE EN SEANCE DU CM DU 23/11/2015</b>	<b>12 523 463</b>
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-17-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/11/2015



Gilbert ANNETTE

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

PAGE 1 / 5

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
216 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	<b>218 000</b>
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	<b>354 117</b>
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	<b>25 000</b>
ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	<b>101 600</b>
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE- VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	<b>66 667</b>
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	<b>74 542</b>
ASSOCIATION LA CASE ZOZOU	Association loi 1901	<b>24 000</b>
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	<b>46 333</b>
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	<b>886 975</b>
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	<b>31 000</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-18-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

PAGE 2 / 5

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS	Association loi 1901	<b>23 333</b>
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	<b>38 000</b>
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	<b>24 768</b>
ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	<b>55 666</b>
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	<b>129 114</b>
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	<b>105 000</b>
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	<b>35 000</b>
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	<b>118 379</b>
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	<b>23 950</b>
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	<b>42 613</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-18-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

PAGE 3 / 5

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	<b>167 179</b>
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	<b>67 223</b>
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	<b>68 859</b>
CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	<b>35 437</b>
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	<b>1 102 537</b>
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	<b>33 600</b>
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	<b>98 554</b>
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	<b>235 000</b>
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	<b>150 000</b>
FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	<b>32 953</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-18-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

PAGE 4 / 5

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	<b>612 584</b>
GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	<b>23 333</b>
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	<b>37 331</b>
INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION NUTRITIONNELLE (IREN)	Association loi 1901	<b>24 083</b>
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	<b>144 071</b>
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	<b>37 250</b>
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	<b>56 830</b>
LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	<b>65 000</b>
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	<b>45 083</b>
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	<b>186 067</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-18-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

PAGE 5 / 5

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	<b>122 000</b>
RUN ACTION	Association loi 1901	<b>53 273</b>
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	<b>105 000</b>
SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	<b>1 034 060</b>
VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	<b>28 001</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-18-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

**LISTE DES CONVENTIONS**

**Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

**Etablissements Publics**

PAGE 1/ 1

<b>Libellés</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant conventionné CM du 23/11/2015</b>
CAISSE DES ECOLES (CDE)	Etablissement Public	<b>1 313 333</b>
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement Public	<b>2 951 267</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-19-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

**LISTE DES CONVENTIONS**

**Attribution de subventions au CM du 23/11/2015**

**SARL**

PAGE 1 / 1

Libellés	Statut	Montant conventionné CM du 23/11/2015
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	SARL	135 000

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-20-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015

  
Gilbert ANNETTE

**CONVENTION 2016 N°**

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

**Entre**

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,  
Hôtel de Ville  
97717 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE**,

D'une part

**Et**

*(Nom association en conformité à la déclaration au JO)*  
*(Adresse du siège social)*  
Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ;  
Vu l'article 1er du Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

**IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT.****I - DISPOSITIONS GENERALES****Article 1<sup>er</sup> - Objet de la convention*****Formule applicable aux subventions de fonctionnement général***

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

***Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique***

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-21-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--

## **Article 2 - Durée de la convention**

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

## **II - DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 3 - Contribution financière communale**

La Commune accorde à l'Association une subvention d'un montant de <...> euros.

Pour le budget 2016, cette somme est fixée à *somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras*.

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000.00 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

### **Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière**

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est <...>.

### **Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels**

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-21-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--

### III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

#### **Article 6 - Agents mis à disposition**

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

#### **Article 7- Nature des activités**

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

#### **Article 8 - Conditions d'emploi**

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

#### **Article 9 - Contrôle et évaluation des activités**

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

#### **Article 10 - Remboursement**

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-21-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--

## IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

### **Article 11 - Désignation**

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

### **Article 12 - Durée**

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

### **Article 13 - Etat des lieux**

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

### **Article 14 - Conditions d'occupation**

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avvertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

### **Article 15 - Conditions financières**

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

### **Article 16 - Assurances**

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne

puisse en aucun cas être inquiétée.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-21-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015



La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

## **V - AUTRES CONCOURS EN NATURE**

### **Article 17 - Autres concours en nature**

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (*ou de son activité*) mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

## **VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES**

### **Article 18 - Responsabilité et assurances**

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

## **VII - CONTROLE ET EVALUATION**

### **Article 19 - Modalités de contrôle**

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

#### **19.1 - Prescriptions légales**

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-21-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000.00 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

### **19.2 - Stipulations particulières**

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

### **Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention**

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;

- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n°2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association ;
- en cas de non-respect de l'Article 19-1.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

#### **Article 21 - Evaluation**

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

#### **Article 22 - Résiliation de la convention**

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

#### **Article 23 - Renouvellement de la convention**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-21-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--

## VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

### **Article 24 - Communication**

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

### **Article 25 - Avenant**

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

### **Article 26 - Litiges**

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

### **Article 27 - Election de domicile**

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

### **Article 28 - Documents annexés à la convention**

Sont ou seront annexés à la convention : <...>.

Fait à Saint-Denis, le

**Le Président de l'Association**

**Le Maire**

*(Préciser son identité)*

**Gilbert ANNETTE**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-21-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

## ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/14 au 31/12/14	Budget de l'année en cours du 01/01/15 au 31/12/15	Budget prévisionnel du 01/01/16 au 31/12/16
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
<b>Total des subventions</b>			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>Résultat NET</b>			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-22-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

**CONVENTION 2016 N°**

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

**Entre**

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,  
Hôtel de Ville  
97717 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE,**

D'une part

**Et**

**(Nom de l'Etablissement Public ; SEM ; SARL)**  
**(Adresse du siège social)**  
Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ;  
Vu l'article 1er du Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

**IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :****Article 1 - OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

**Article 2 - ENGAGEMENTS DE l'Etablissement Public, SEM, SARL**

L'Etablissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

**Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE**

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Etablissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

**Subvention municipale de fonctionnement**

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Etablissement Public, SEM, SARL)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2016, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

**Moyens mis à disposition**

PERSONNEL *(A compléter)*

MATERIEL *(A compléter)*

LOCAUX *(A compléter)*

Accuse de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-23-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

#### Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément au aux besoins de trésoreries de l'Etablissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/14 au 31/12/14	Budget de l'année en cours du 01/01/15 au 31/12/15	Budget prévisionnel du 01/01/16 au 31/12/16
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
<b>Total des subventions</b>			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>Résultat NET</b>			

(Pour les Etablissements Publics, SEM, SARL qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-23-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

## **Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION**

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. *(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Etablissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

## **Article 6 - MODALITES DE CONTROLE**

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Etablissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

### **# Pour l'aspect juridique**

- demande de subvention annuelle
- liste des administrateurs à jour
- procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...)

### **# Pour le contrôle financier**

- budget prévisionnel
- compte administratif
- rapport du receveur municipal / Commissaire aux comptes
- bilan d'activité de chaque action financée
- mise à disposition (matériel, humain, locaux)
- indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- plan de trésorerie

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

## **Article 7 - ASSURANCE**

L'Etablissement Public, SEM, SARL souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondant.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15611-23-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015
--



## **Article 8 - COMMUNICATION**

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Etablissement Public, SEM, SARL.

## **Article 9 - LITIGES**

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le représentant légal de l'Etablissement Public,  
de la SEM, de la SARL**

**Le Maire**

*(Préciser son identité)*

**Gilbert ANNETTE**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20151123-15611-23-DE  
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/11/2015



Gilbert ANNETTE